

# Fiche Programme

## FORMATION SOCLE : « Faire vivre un GEM dans l'esprit du Cahier des Charges » - Auvergne Rhône-Alpes

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Savoir se présenter, présenter sa structure et restituer une situation
- Analyser, synthétiser et restituer des situations donnant lieu à des orientations stratégiques
- Proposer des recommandations et définir des orientations stratégiques de court, moyen et de long terme

**ARGUMENT** : Cette formation à l'usage de tous les acteurs des GEM (Salariés, adhérents, parrains, gestionnaires) a vocation à transmettre à tous, le même niveau d'information concernant le cadre légal des GEM, leur administration, leur gouvernance et leurs enjeux.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Connaître le cahier des charges des GEM, et leur petite histoire dans la grande histoire
- Connaître le fonctionnement d'une association Loi 1901
- Evaluer les actions collectives à mener dans le but d'améliorer les pratiques du GEM
- Examiner le fonctionnement de son GEM, d'autres GEM

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Mode et durée : **4 h à distance / 2 jours en présence**

Délai d'accès : **D'un mois jusqu'à 2 jours avant la formation en présence en fonction des listes d'attente**

Effectif minimum : **6** / Effectif maximum : **16**

**LIEU : GEM Levant (GEMs du Roannais) - 8 rue Mulsant 42300 ROANNE**

**DATES** : VISIO d'information : Mardi 15 AVRIL 2025 à 16h

**FORMATION EN PRESENCE** : Lundi 12 et Mardi 13 MAI 2025 de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 16h30

VISIO Post-formation : à définir avec les stagiaires présents à la formation

**TARIF** : à titre gratuit pour tous les bénéficiaires de la formation, le programme étant financé par la CNSA  
**Les repas et hébergements sont à la charge des structures stagiaires**

### PROGRAMME :

- Histoire des GEM
- Le cadre de l'association Loi 1901 : Gouvernance et pouvoir d'agir
- Responsabilités des administrateurs
- Délégation des tâches et choix des appuis

### FORMATEUR.ICES : Pierrick LE LOEUFF, François BOURGES

Les personnes chargées de la formation sont des professionnel.les impliqué.es dans des GEM et témoignant de cinq ans d'expérience a minima au sein de GEM

**PUBLIC et PRE-REQUIS** : A l'usage des salariés et adhérents de GEM La formation demande une maîtrise du français à l'oral – Niveau Intermédiaire du français à l'écrit

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance de temps d'apports théoriques et de travaux pratiques : fresques, ateliers de co-développement, spatialisation, échanges de pratiques,...

### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Auto-évaluation sur les compétences acquises
- Bilan de fin de formation, apports pour chacun.e

*Les personnes en situation de handicap peuvent contacter le CNIGEM pour l'organisation pédagogique de cette action de formation. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins par mail à [contact@cnigem.fr](mailto:contact@cnigem.fr).*